

La déclaration des revenus 2021

**QUOI DE NEUF
À DÉCLARER ?**



IMPOTS.GOUV.FR

L'impôt s'adapte
à votre vie

IMPOTS.GOUV.FR

L'impôt s'adapte
à votre vie

En Haute-Savoie, déclarez vos revenus de 2020 avant le :

- ▶ 20 mai 2021 (déclaration papier)
- ▶ 8 juin 2021 (déclaration sur impots.gouv.fr ou appli [impots.gouv](https://impots.gouv.fr))

**Inutile de vous déplacer,
nous pouvons traiter vos questions à distance**



Par messagerie :  Votre espace particulier
dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr



Par téléphone du lundi au vendredi :

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

de 8h30 à 19h



En prenant rendez-vous : ▶ sur impots.gouv.fr rubrique « contact »
▶ par téléphone